



Prendre en main son mandat

Comprendre les fondamentaux du fonctionnement des collectivités territoriales pour exercer son mandat avec efficacité et sérénité.

Formation en ligne

- Cette formation est nouvelle et n'a pas encore été évaluée par nos participants

Public concerné :	Tout.e élu.e de niveau communal, départemental ou régional.
Pré-requis :	Etre titulaire d'un mandat d'él.u.e local.e.
Durée de la formation :	3 sessions de 2 heures soit 6 heures de formation

Nos conseillères pédagogiques sont à votre écoute, n'hésitez pas à les contacter directement si vous avez des questions



Isabelle Helbling



06 71 51 89 83



isabelle@elueslocales.fr



Claire Bruggisser



06 71 51 89 91



claire@elueslocales.fr

Présentation de la formation

Notre formation en ligne permet de comprendre l'organisation des collectivités territoriales, le fonctionnement des instances décisionnelles et le rôle de chaque acteur institutionnel.

I Objectifs

Objectif opérationnel :

- Comprendre le fonctionnement des collectivités territoriales afin de se situer clairement dans son rôle d' élu et de participer efficacement aux instances décisionnelles.
- Identifier les acteurs, compétences et niveaux de décision pour agir de manière pertinente et coordonnée dans l'exercice de son mandat.

I Programme

Module 1 : Se familiariser avec l'organisation de la collectivité et le fonctionnement du conseil municipal [Durée : 2h]

- Le rôle et les responsabilités de l' élu municipal dans la collectivité.
- Le fonctionnement du conseil municipal : composition, compétences et règles de fonctionnement.
- Le rôle du maire, des adjoints et conseillers municipaux ; et leurs relations avec l'administration
- Les principales étapes de la prise de décision (délibérations, votes, commissions).

Exercice pratique : lecture et analyse commentée d'un ordre du jour et d'une délibération du conseil municipal.

Module 2 : Maîtriser l'organisation administrative et institutionnelle [Durée : 2h]

- Présentation des différentes collectivités territoriales (commune, EPCI département, région) et leurs compétences respectives.
- Les différentes instances décisionnelles et administratives.
- Les interlocuteurs clés de l'État (préfecture, services déconcentrés) et leurs rôles.
- Les grands principes de la décentralisation et leurs impacts sur l'action locale.

Exercice pratique : cartographier les acteurs institutionnels et identifier les bons interlocuteurs selon une situation concrète du mandat.

Module 3 : Comprendre l'articulation avec l'intercommunalité [Durée : 2h]

- Les bases de l'intercommunalité : définition, objectifs et formes (EPCI).
- Les compétences transférées et partagées entre la commune et l'intercommunalité.
- Le rôle des élus au sein des instances intercommunales.
- Les enjeux politiques, financiers et opérationnels de l'action intercommunale.

Exercice pratique : étude de cas sur la mise en œuvre d'un projet communal en lien avec l'intercommunalité.

I Formatrice/formateur

La formation sera assurée par l'un de nos formateurs expert des collectivités locales, du positionnement politique des élus et du budget des collectivités locales. CV disponible sur demande.

I Conditions d'inscription

Votre inscription sera prise en compte dès réception de votre demande via la plateforme "Mon Compte Formation" de la Caisse des dépôts ou du bulletin d'inscription signé et tamponné de votre collectivité, au plus tard une semaine avant la date de début de la formation.

Comment financer votre formation ?

Que vous soyez membres de conseils municipaux, de communautés urbaines, l'agglomération, de conseils

départementaux ou de conseils régionaux, en tant qu'élue, votre formation est un droit individuel qui vous permet de faire financer les frais d'enseignement et les frais de déplacement et de séjour (hébergement et restauration).

EluesLocales est un organisme agréé pour la formation des élus locaux par le Ministère de l'Intérieur. À ce titre, votre formation est finançable par votre collectivité ou par votre Droit Individuel à la Formation (DIF).

Tarifs nets de taxe

L'organisme EluesLocales est exonéré de TVA au titre de l'article 262-4-4-a du CGI

Financement par votre collectivité :	675€
Financement par votre DIF : Possibilité de financement par votre Droit individuel à la formation (DIF)	400€

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Éléments matériels de la formation et accessibilité

Nos formations ont lieu dans des salles que nous réservons partout en France. Toutes les salles que nous louons sont équipées d'un vidéoprojecteur.

En cas de problème d'accessibilité, merci de contacter Elena Sahli au 06 71 51 90 07 pour que nous puissions le cas échéant faire les adaptations nécessaires.

Nos formations en ligne ont lieu via l'outil de visioconférence "Zoom". Merci de vérifier que vous êtes équipé.e d'un ordinateur avec une bonne connexion internet et d'un casque pour le jour de la formation.

Méthode et supports pédagogiques

Tous nos formateurs travaillent à partir d'un support théorique powerpoint qui sera diffusé pendant la formation.

Pour les formations techniques, nos formateurs travaillent à partir de documents issus de leurs expériences dans des collectivités locales pour illustrer des cas pratiques. Vous êtes invité.e à vous munir des documents de votre collectivité si vous souhaitez travailler dessus pendant la formation.

Pour les formations liées à la communication politique, les formateurs réaliseront des mises en situation pour vous familiariser avec les apprentissages théoriques étudiés en formation.

À l'issue de la formation, un support résumé de formation intitulé "Les essentiels" vous sera envoyé par email.

Suivi et évaluation

Les objectifs opérationnels seront évalués en fin de formation via une auto-évaluation des stagiaires.